

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMEN BANK

Siège social, Avenue Mohamed V – 1002 Tunis –

Le Conseil d'Administration d'Amen Bank qui s'est réuni le jeudi 03 Mai 2012 en présence des commissaires aux comptes de la Banque a décidé de soumettre à la prochaine assemblée générale extraordinaire prévue le 31 mai 2012, les décisions suivantes :

- 1) Augmentation du capital de 22,25 millions de dinars répartie comme suit
 - ✓ Incorporation des réserves pour 10 Millions de dinars et attribution d'une action gratuite pour 10 actions anciennes
 - ✓ Apport en numéraire de 12,25 Millions de dinars réservé à un partenaire stratégique étranger
- 2) Réduction du nominal de l'action de 10 dinars à 1 dinar.